

**A RETOURNER SIGNE ET DATE ACCOMPAGNE DU REGLEMENT  
A CAPDET RAYNAL - SERVICE LICENCIES FFC**

7 rue Drouot – BP 60245 - 75424 PARIS CEDEX 09 - Tél : 01 44 83 87 74 – fax : 01 42 46 34 69 – mail : [capdet-ffc@gfc-assurance.com](mailto:capdet-ffc@gfc-assurance.com)

**COORDONNEES DE L'ADHERENT :**

NOM DU PROPRIETAIRE : .....	NUMERO DE LICENCE : .....
NOM DU LICENCIE : .....	PRENOM : .....
ADRESSE COMPLETE : .....	
CODE POSTAL : .....	VILLE : .....
NOM DU CLUB : .....	
TELEPHONE : .....	FAX : .....
E-MAIL : .....	
MARQUE CYCLE : .....	MODELE CYCLE : .....
N° DE SERIE : .....	
TYPE DE CYCLE : <input type="checkbox"/> VTT <input type="checkbox"/> ROUTE <input type="checkbox"/> BMX <input type="checkbox"/> CYCLO-CROSS <input type="checkbox"/> TRIAL <input type="checkbox"/> PISTE <input type="checkbox"/> AUTRE : .....	

**GARANTIES ACCORDEES :**

Les garanties reprises ci-après sont accordées selon le contrat « Bris et vol de cycles » réf. GENERALI (Dispositions Générales GA021C)

NATURE DES GARANTIES	MONTANT GARANTI	FRANCHISES
BRIS ACCIDENTEL HORS COMPETITION	Valeur facture - y compris accessoires et équipements de ou hors série, - y compris réduction commerciale accordée <u>si mentionnée dans la facture d'achat</u> - hors frais de livraison si achat à distance.	BRIS : 5 % DU MONTANT DES DOMMAGES MINI 100 € / MAXI 250 €
BRIS ACCIDENTEL Y COMPRIS EN COURS DE COMPETITION + FRAIS DE LOCATION LIMITES A 2 MOIS ET 25% DE LA VALEUR DU CYCLE		
BRIS ACCIDENTEL ET VOL HORS COMPETITION	Valeur facture - y compris accessoires et équipements de ou hors série, - y compris réduction commerciale accordée <u>si mentionnée dans la facture d'achat</u> - hors frais de livraison si achat à distance.	VOL : 10 % DU MONTANT DES DOMMAGES, MINI 100 € / MAXI 400 €
BRIS ACCIDENTEL ET VOL Y COMPRIS EN COURS DE COMPETITION + FRAIS DE LOCATION LIMITES A 2 MOIS ET 25% DE LA VALEUR DU CYCLE		

(1) Plafond de garantie limité à 10.000 euros par cycle.

**COTISATION TTC PAR CYCLE :**

(Utilisé par un licencié FFC ou un membre de son foyer)

La cotisation est fonction de la Valeur du cycle assuré, y compris équipements et accessoires	HORS COMPETITION		AVEC COMPETITION	
	BRIS ACCIDENTEL SEUL	BRIS ACCIDENTEL ET VOL	BRIS ACCIDENTEL SEUL	BRIS ACCIDENTEL ET VOL
DE 0 € A 2 500 € - COTISATION MINIMUM 40 €	4 %	6 %	4,8 %	7,2 %
DE 2 501 € A 5 000 €	3,5 %	5,5 %	4,2 %	6,6 %
DE 5 001 € A 10 000 €	3%	5 %	3,6 %	6 %
AU DELA DE 10 000 €	Nous consulter	Nous consulter	Nous consulter	Nous consulter

**CALCUL COTISATION TTC CORRESPONDANTE (UNE REDUCTION DE 10% EST APPLIQUEE AU 2EME ET 3EME CYCLE ASSURE):**

CLASSER LES CYCLES PAR VALEUR DECROISSANTE

CYCLE N° 1 : VALEUR TOTALE.....	X TAUX (.....)	=	.....	€
CYCLE N° 2 : VALEUR TOTALE.....	X TAUX (.....)	X 0,9	=	.....
CYCLE N° 3 : VALEUR TOTALE.....	X TAUX (.....)	X 0,9	=	.....
EN CAS DE SOUSCRIPTION ENTRE LE 1 <sup>ER</sup> MARS ET LE 31 AOUT : SOUS-TOTAL =				..... x 60 %
TOTAL (FRAIS DE POLICE ET DE GESTION EN SUS : 20 € FORFAITAIRE PAR ADHESION) +20 € =				..... €

Pour que les garanties vous soient acquises, il est impératif de joindre les documents suivants lors de la demande :

- Copie de facture d'achat détaillée ou attestation de valeur du cycle et ses accessoires/équipements (réduction commerciale accordée visible)
- L'Adhérent reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales consultables sur [www.capdetraynal-cyclisme.com](http://www.capdetraynal-cyclisme.com)
- Photographie du cycle si la valeur assurée est supérieure à 2 500 €

Le bulletin d'adhésion et les justificatifs font partie intégrante du contrat d'assurance

Fait à : ..... Le : ..... Signature du propriétaire :

\* Les garanties sont acquises à réception du présent bulletin jusqu'au 31 décembre de l'année en cours. Cependant, pour les souscriptions à partir du 1<sup>er</sup> septembre d'une année, les garanties seront acquises jusqu'au 31 décembre de l'année suivante.

Tout dossier incomplet ou erroné sera retourné sans délivrance de certificat de garantie.

**Adresser le dossier complet et le règlement à CAPDET RAYNAL – SERVICE LICENCIES FFC**

7 rue Drouot – BP 60245 - 75424 PARIS CEDEX 09

Tél : 01 44 83 87 74 – fax : 01 42 46 34 69 – mail : [capdet-ffc@gfc-assurance.com](mailto:capdet-ffc@gfc-assurance.com)

Le département du sport, des loisirs et de l'événementiel d'INTER COURTAGE ASSURANCES

SAS de courtage d'assurances au capital de 5 999 780 € – RCS PARIS 572 008 068 – Code APE 6622Z - ORIAS n° 07 000 795